



**SÉCURISATION DU CHEMINEMENT PIÉTON DES SENTES ENTRE L'ALLÉE DU COCHER, L'ALLÉE DE LA SERFOUETTE, ET L'ALLÉE DU BOUVIER ET REPRISE DES SOLS ET RENFORCEMENT DE L'ÉCLAIRAGE AU SORTIE DE LA SENTE PRÈS DU COLLÈGE (DONNANT ACCÈS À LA RUE DU MOULIN À VENT)**

**CONTACTS:** Fariza KECIR [fariza.kecir@coignieres.fr](mailto:fariza.kecir@coignieres.fr)  
Laurent LANYI [laurent.lanyi@coignieres.fr](mailto:laurent.lanyi@coignieres.fr)



En 2021 la commune de Coignières a engagé un balisage de mâts solaires à détection de mouvement pour permettre de sécuriser deux sentes piétonnes, situées sur le cheminement d'accès au collège de la Mare aux Saules.

A l'origine, ces sentes étaient sécurisées par des balises basses qui se retrouvaient régulièrement vandalisées.

Les collégiens devaient donc traverser ces deux sentes dans la pénombre lors des périodes de faible luminosité, créant de ce fait un sentiment d'insécurité et d'oppression au vu de l'étroitesse des chemins.

La solution de mettre des mâts en hauteur, a permis de palier à ce sentiment et d'éviter ainsi aux collégiens d'effectuer un détour sur des voiries équipées d'éclairage public mais bien plus dangereuses pour les piétons en raison du trafic routier.

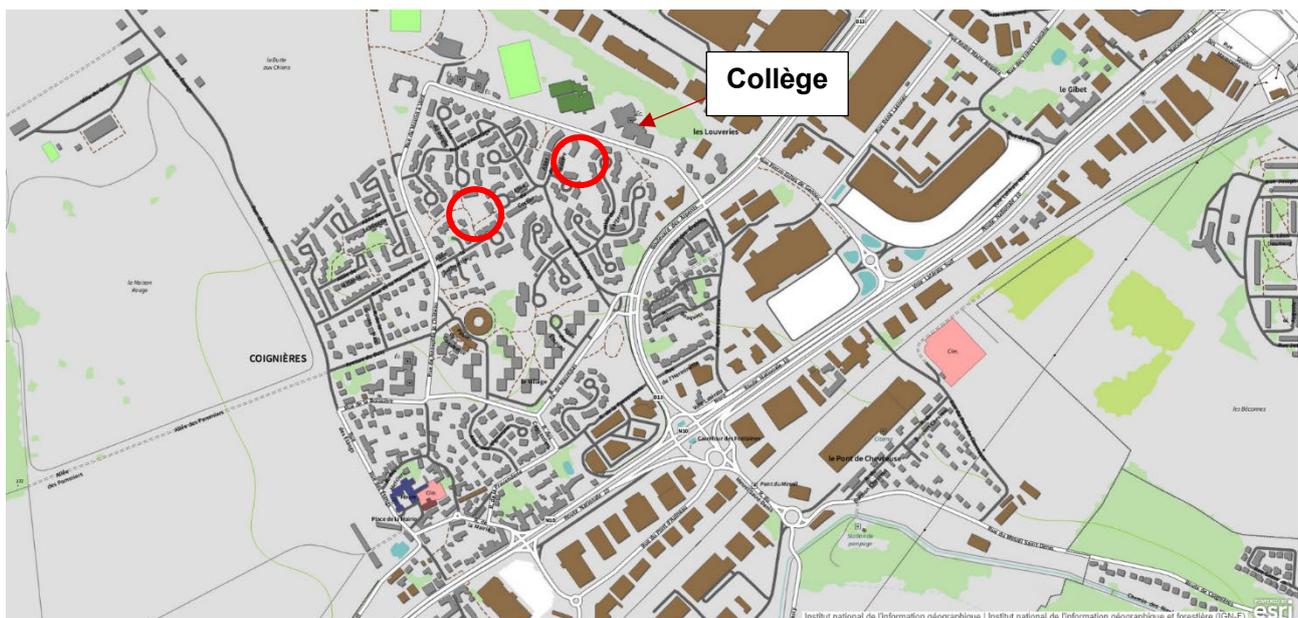
Ces mâts solaires ayant eu un bon retour de la part des usagers et des riverains, la municipalité souhaite étendre ce balisage à deux autres sentes piétonnes toujours situées sur le cheminement des collégiens et des élèves en élémentaires qu'ils empruntent pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Dans la continuité de la sécurisation des sentes, la commune envisage également de remplacer le revêtement de la sente piétonne entre l'allée de la Meulière et la rue du Moulin à Vent. Ce revêtement est actuellement en enrobé est aujourd'hui très dégradé par les racines des haies situées en limite de parcelles.

## 1- Situation

Pour 2022, il est proposé une reprise des sentes entre les allées de la Serfouette, du Cocher et des Bouviers qui assurent un cheminement piéton sécurisé pour les collégiens habitants dans la zone résidentielle du Village.

La sente entre l'allée de la Meulière et la rue du Moulin à Vent est un point de convergence dans ce cheminement piéton qui débouche directement à hauteur du collège.



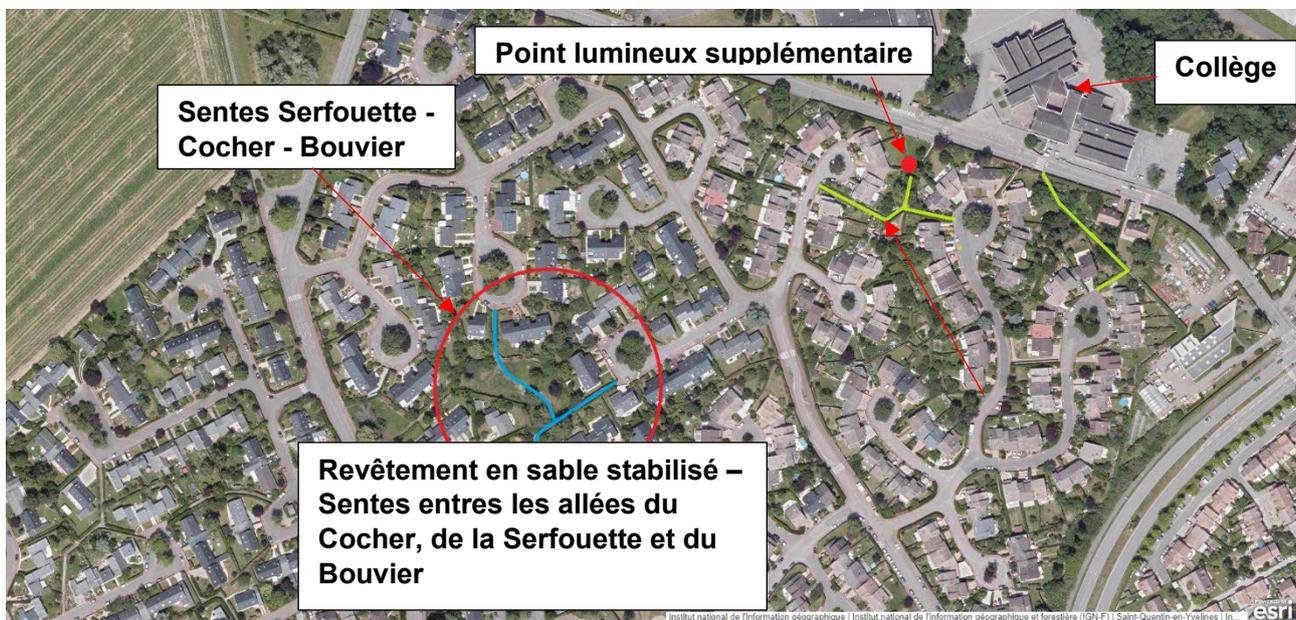
## 2 Travaux envisagés

Pour le balisage de sécurité, les travaux comprennent la fourniture et la pose de 8 mâts solaires sur les sentes entre les allées de la Serfouette, du Bouvier et du Cocher, répartis selon l'étude d'éclairage qui a été réalisée, de manière à proposer un éclairage suffisant sur toute la longueur.

Un 9<sup>ème</sup> mât sera positionné à la sortie de la sente située à proximité du collège, le long de la rue du Moulin à Vent. Ce point lumineux supplémentaire vient en complément des équipements déjà mis en place sur la première phase, pour palier à un manque de luminosité à la sortie du chemin qui débouche sur une place en espaces verts. L'éclairage public de la rue du Moulin à Vent étant prévu pour éclairer la chaussée, il demeure insuffisant pour sécuriser cette sortie de chemin qui est en retrait. Les parents d'élèves ont donc demandé à la commune de renforcer la luminosité de cette placette avec l'ajout d'un

Reprise des sols entre les allées du Cocher, de la Serfouette et du Bouvier.

En effet, le revêtement actuel en enrobé très abîmé sera remplacé par un sable stabilisé le rendant ainsi plus perméable aux eaux de ruissellement.



## 3 Équipements

Les mâts d'une hauteur de 4 mètres seront équipés de luminaires autonomes à LED, fonctionnant à l'aide d'une batterie qui se recharge en journée grâce à un panneau solaire.

Les luminaires sont programmables et **seront réglés à 0% hors détection et 50% à l'allumage en détection.**

Cette programmation qui a été testée sur le premier tronçon, s'est révélée suffisante pour son usage au quotidien, et permet de répondre aux normes d'éclairage des espaces publics.

## Photos du site actuel



## 4 Budget prévisionnel de l'opération

DÉPENSES		En EUROS HT		RECETTES	En EUROS
21 IMMO CORPORELLES				13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	
21318	Travaux prépa et pose de mats	40 881,00	132	Sub du CD 78	9 360,00
21318	Reprise des sols des sentes, entre l'allée du Cocher, de la Serfouette et du Bouvier	21 352,00		<b>Autofinancement</b>	52 873,00
<b>TOTAL DÉPENSES HT</b>		62 233,00		<b>TOTAL RECETTES</b>	62 233,00
<b>TOTAL DÉPENSE TTC</b>		74 679,60			

Fait à Coignières le, 17 mai 2022

**Didier FISCHER,**  
 Maire,  
 Vice-Président de SQY